



**ALLOCUTION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE OFFICIELLE
DE L'INSTALLATION DES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CADASTRE MINIER (CAMI)**

**Monsieur le Secrétaire Général aux Mines, Représentant de son Excellence
Madame le Ministre des Mines;**

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration;

Messieurs les membres du comité de Direction sortants;

Mesdames et Messieurs les membres de la délégation syndicale du CAMI;

**Mesdames et Messieurs les cadres et agents du CAMI; Mesdames et Messieurs,
distingués invités à vos titres et qualités respectifs.**

En ce jour solennel et mémorable qui marque la cérémonie d'installation officielle du Conseil d'Administration et de passation du pouvoir au nouveau Comité de Direction, qu'il me soit permis de rendre grâce à Dieu de nos ancêtres, le tout puissant, maître de temps et de circonstances.

J'adresse également les hommages les plus déférents à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO qui, par Ordonnance N°23/007 du 26 juin 2023 rendue publique le 1er Août 2023, a bien voulu me confier la grande charge de présider à la destinée du Conseil d'Administration du Cadastre Minier, CAMI en sigle;

Mes remerciements s'adressent aussi à Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement pour cette marque de considération à mon égard.

Je profite de cette occasion pour remercier à son tour son Excellence Madame le Ministre des Mines, à qui nous témoignons notre reconnaissance pour avoir exécuté sans attendre aussitôt que l'ordonnance lui a été transmise.

Au nom de nous tous et au mien propre, je leur promets de ne ménager aucun effort pour conduire à bon port cet établissement public dont la responsabilité nous incombe dorénavant.



**ALLOCUTION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE OFFICIELLE
DE L'INSTALLATION DES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CADASTRE MINIER (CAMI)**

**Monsieur le Secrétaire Général aux Mines, Représentant de son Excellence
Madame le Ministre des Mines;
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration;
Messieurs les membres du comité de Direction sortants;
Mesdames et Messieurs les membres de la délégation syndicale du CAMI;
Mesdames et Messieurs les cadres et agents du CAMI; Mesdames et Messieurs,
distingués invités à vos titres et qualités respectifs.**

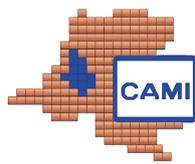
Comme vous le savez, le Conseil d'Administration que nous avons l'honneur de présider est l'organe de conception, d'orientation, de contrôle et de décision du Cadastre Minier. Il définit sa politique générale, détermine son programme, arrête son budget et approuve ses états financiers de fin d'exercice et ce, conformément à l'article 7 de la Loi n° 08/009 du 07 juillet 2008 portant dispositions générales applicables aux Etablissements Publics en caractère scientifique et technique.

De ce fait, de manière générale, le Cadastre Minier est un établissement public chargé de la gestion du domaine minier ainsi que celle des titres miniers et de carrières, conformément à l'article 12 alinéa premier du Code Minier.

En tant que service technique et organisme spécialisé, le Cadastre Minier est chargé de l'inscription de la demande d'octroi des droits miniers et de carrières; des droits miniers octroyés ainsi que des décisions de refus; du cas de retrait, d'annulation et de déchéance de droits miniers; de mutations et d'amodiations des droits miniers et des suretés minières (Cfr. L'article 14 quater du Règlement Minier).

Le Cadastre Minier est aussi chargé de l'instruction cadastrale des demandes de droits miniers ainsi que du renouvellement, de l'extension, des mutations, des amodiations et de la renonciation des droits miniers et/ou de carrières.

Il assume également la coordination de l'instruction technique et environnementale des demandes des droits miniers, de carrière et certifie le commencement des travaux de recherches ou de développement et de construction.



**ALLOCUTION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE OFFICIELLE
DE L'INSTALLATION DES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CADASTRE MINIER (CAMI)**

C'est pourquoi, face à l'ampleur d'une telle tâche managériale, le Conseil d'Administration que nous avons l'honneur de présider depuis ce jour, focalisera son attention sur un certain nombre des priorités tant sur le plan administratif, technique que financier.

Sur le plan administratif, votre Conseil d'Administration veillera sur la mise en application effective des toutes les dispositions contenues dans le Décret n°17/005 du 3 avril 2017 portant statuts, organisation et fonctionnement d'un établissement public dénommé CADASTRE MINIER, en sigle CAMI.

Sur le plan technique et de l'exploitation, votre Conseil d'Administration, sous la tutelle du Ministère de Mines, va exhorter la Direction Générale d'investir dans les projets d'investissement. Ceci étant, le Conseil, d'Administration donnera des orientations claires en vue d'augmenter la part du CAMI dans la mobilisation des recettes au profit du Budget national du Gouvernement. Une tâche noble et délicate qui ne pourra être possible que si chacun de nous prenne conscience, dénonce les antivaleurs sous toutes leurs formes en vue de décourager ceux qui s'adonnent à des pratiques dégradantes telles que la corruption, la concussion . . . ,

Sur le plan financier, le Conseil d'Administration veillera à l'exécution sans faille des prévisions en recettes et en dépenses. Il transmettra à la Direction Générale des orientations stratégiques pour l'élaboration du budget et du bilan du Cadastre minier afin de relever des nombreux défis pour l'avenir de notre établissement.

**Messieurs les Membres du Conseil d'Administration et très chers collègues,
Mesdames et Messieurs les cadres et Agents du Cadastre Minier,**



**ALLOCUTION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE OFFICIELLE
DE L'INSTALLATION DES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CADASTRE MINIER (CAMI)**

Si j'ai tenu à passer en revue les missions principales du Cadastre Minier et celles dévolues au Conseil d'Administration, c'est pour que chacun de nous s'imprègne de l'immensité de la tâche qui nous attend. Nous n'avons donc pas droit à l'erreur.

En plaçant leur confiance à nos modestes personnes, pour présider à la destinée du Cadastre Minier, Son Excellence Monsieur le Président de la République et l'ensemble du Gouvernement attendent de nous des résultats probants. Et pour y parvenir, il nous faut un sursaut patriotique, une conscience collective, une abnégation, une volonté manifeste et surtout une franche collaboration. Bref, nous devons avoir pour vocation de servir au lieu de se servir du CAMI. L'intérêt général doit primer sur les intérêts privés.

Au Comité de Direction sortant, je leur rassure que nos portes resteront toujours ouvertes en cas de besoin.

**Monsieur le Secrétaire Général aux Mines, Représentant de son Excellence
Madame le Ministre des Mines;**

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration;

Messieurs les membres du comité de Direction sortants;

Mesdames et Messieurs les membres de la délégation syndicale du CAMI;

**Mesdames et Messieurs les cadres et agents du CAMI; Mesdames et Messieurs,
distingués invités à vos titres et qualités respectifs.**

Avant de clore mon adresse, je tiens à féliciter chaque membre du Conseil d'Administration et je vous souhaite un fructueux mandat. Je remercie également tous les participants à cette cérémonie solennelle et vous rassure de ma disponibilité à vous écouter et à mettre en application vos sages conseils pour l'avancement de notre cher établissement. C'est dans ces conditions que nous ferons du Cadastre Minier le lieu où les générations futures seront fières de nous.

Vive la République Démocratique du Congo;

Vive le cadastre Minier;

Je vous remercie de votre aimable attention.

Fait à Kinshasa, le 09/08/2023